

LE MOULIN BOISVERT

Note du webmestre : *L'histoire qui suit m'a été fournie par Andrée Prévaille épouse de Jean Malo et relate des faits relatifs à la famille de sa grand-mère paternelle, Claire Boivert, épouse de Léon Prévaille. Ces derniers sont les parents de Norbert Prévaille, Mgr Napoléon Prévaille, Ulric Magloire Prévaille, Thomas Prévaille, prêtre et de 6 autres enfants.*

Dès 1837, un moulin fut construit sur la rivière Blanche, à peu près au milieu du rang Kildare, juste à côté du pont qui enjambe aujourd'hui la rivière sur le chemin "Wilbrod" qui relie le rang Kildare au neuvième rang

Construit par Michel Collin, maître constructeur de moulin, demeurant dans le village de l'industrie de St-Paul (la ville de Joliette), il fut acheté tout de suite par Michel Boisvert en 1838. Celui-ci devint vite un marchand de bois important dans notre municipalité. C'est lui qui vingt ans plus tard, fournira le bois nécessaire à la construction de l'église. Le contrat, signé en 1852 par Michel Boisvert et Dominique Charron nous permet de juger de l'importance de ce marché.

Au cours de l'hiver 1852, M. Charron signe un contrat avec Alexis Desrochers, maçon et tailleur de pierre de Ste Élisabeth pour les travaux de maçonnerie de l'église. Il en signe un autre avec Michel Boisvert qui promet de livrer 760 madriers de 2^e qualité de 2 pouces d'épaisseur sur 10 pouces de largeur, 250 madriers de 1^{ère} qualité de la même épaisseur, 200 madriers de 1^{ère} qualité de 2 pouces d'épaisseur sur la largeur que le bois pourra porter, pas moins de 11 pouces, 200 planches de la 1^{ère} qualité de 1 pouce d'épaisseur, 130 morceaux de bois de sciage de 1½ pouce d'épaisseur, 366 morceaux de 1¼ pouce d'épaisseur, moitié 1^{ère} qualité l'autre moitié de 2^{ème} qualité, 1 110 planches de 1 pouce d'épaisseur communs, 20 madriers de 3 pouces d'épaisseur sur 11 pouces de largeur 1^{ère} qualité. Tout ce bois devrait être livré pour le mois de mai 1852. M. Boisvert reçut la somme de 1 795 livres pour ce contrat!

Deux ans plus tard, un autre contrat signé par Ambroise Boisvert et Dominique Charron, nous permet de constater que Michel Boisvert avait cédé son moulin à ses deux fils. Ce contrat en date du 21 septembre 1854, engageait les frères Boisvert à livrer à M. Charron : "À deux mois de cette date, des madriers et de la planche de pin au prix de \$15,75 le mille pieds de toise. Ce bois servit à la construction des bancs de l'église.

Merci Andrée et Jean pour ce chapitre de notre histoire.